



Asset
Management

29 DÉCEMBRE 2018

OFI RS Euro Equity

Reporting extra-financier annuel



 @ISRbyOFI



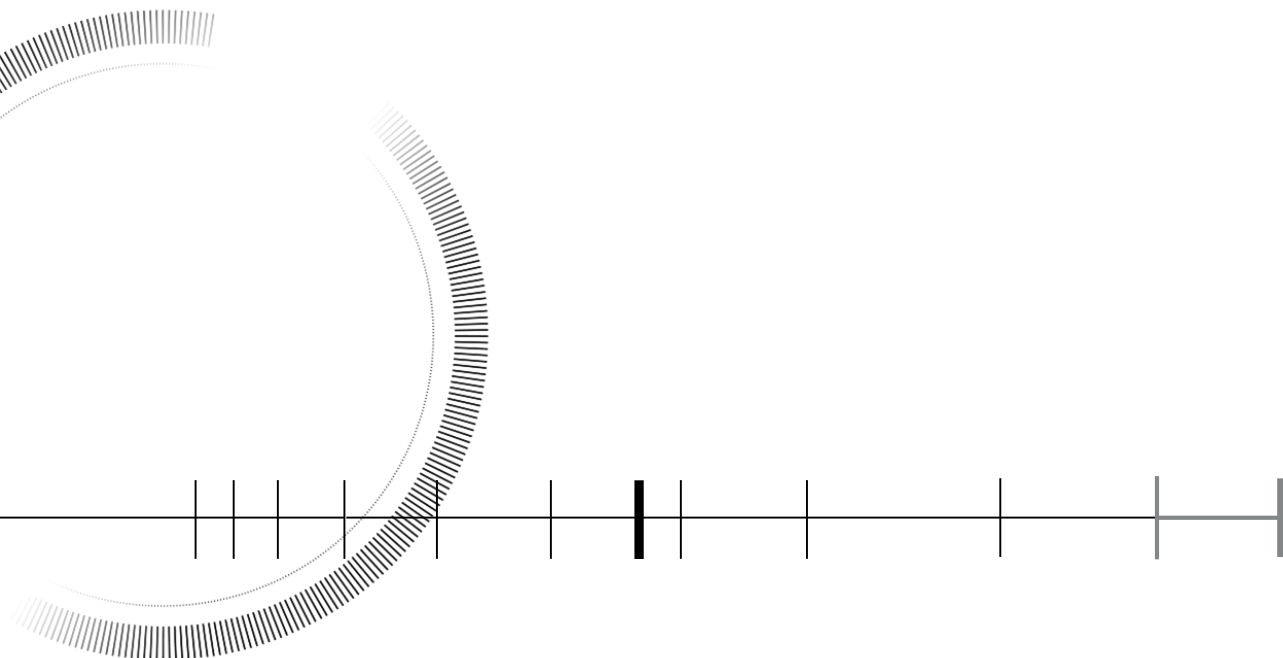
Investir **responsable**,
c'est donner **du sens à ses placements.**

AVERTISSEMENT

Ce document d'information non contractuel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part d'OFI Asset Management. OFI Asset Management ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Méthode d'analyse et processus de sélection



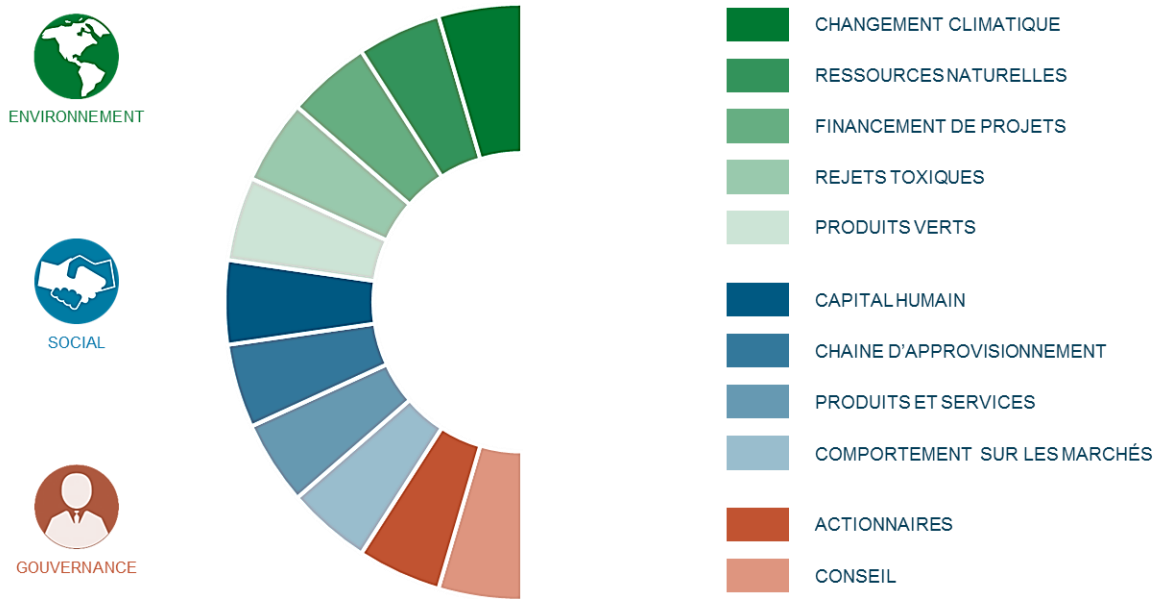
Méthode d'analyse ESG*

I. Analyse ESG des émetteurs privés

1. Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR,

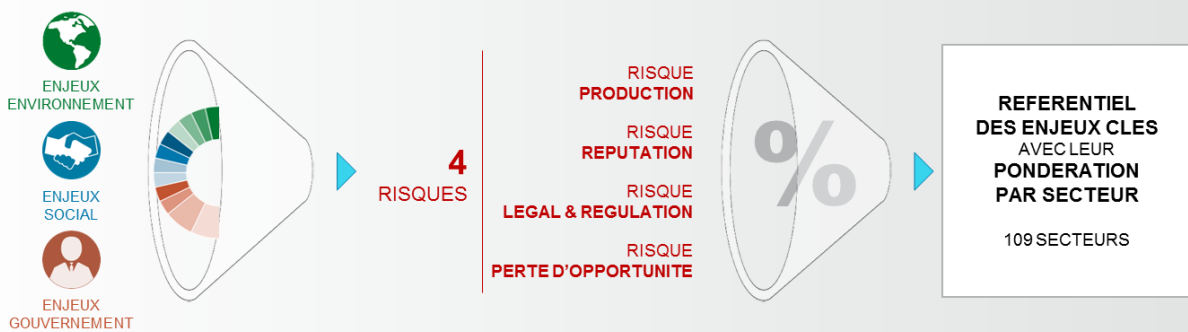
Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques



2. Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet, les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



* ESG : Environnement, Social et de Gouvernance

Méthode d'analyse ESG

3. Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

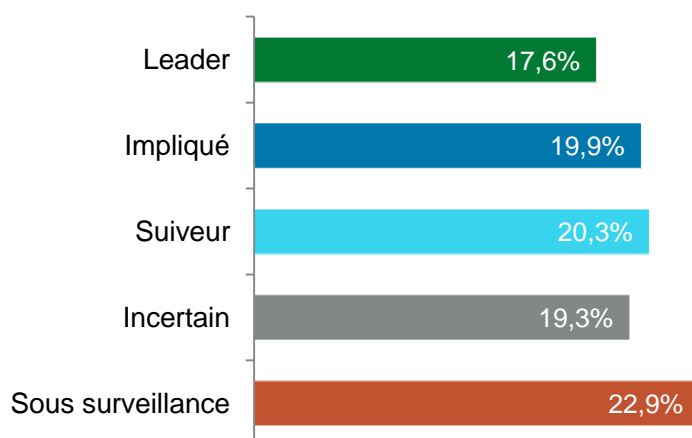
4. Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class»). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur, chaque catégorie ISR représentant environ 20 % du nombre d'émetteurs de chaque secteur de l'Univers d'investissement (Indice Eurostoxx) :

- **SOUS SURVEILLANCE** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG
- **INCERTAINS** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **SUIVEURS** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **IMPLIQUÉS** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **LEADERS** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

A fin décembre 2018, la répartition des sociétés par catégorie ISR de l'univers (Inde EuroStoxx, en % du nombre de sociétés) était la suivante :



Processus de gestion

Univers d'investissement

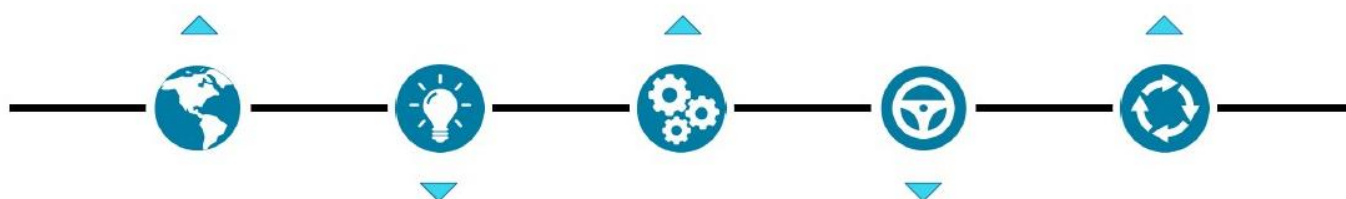
- Eurostoxx
- Exclusion de 20% des entreprises les plus en retard sur les pratiques ESG par rapport à leur secteur d'activité

Construction du portefeuille

Évaluation ESG ⁽¹⁾		Leaders	Impliqués	Suiveurs	Incertains			
Évaluation financière	++							
	+							
	0							
	-							
Pondération max/titre		5,0 %	3,0 %	1,5 %	1,0 %	0,8 %	0,6 %	0,5 %

Risk management

- Suivi des positions
- Contrôle des risques de marché
- Suivi de la performance



Génération de valeur ajoutée

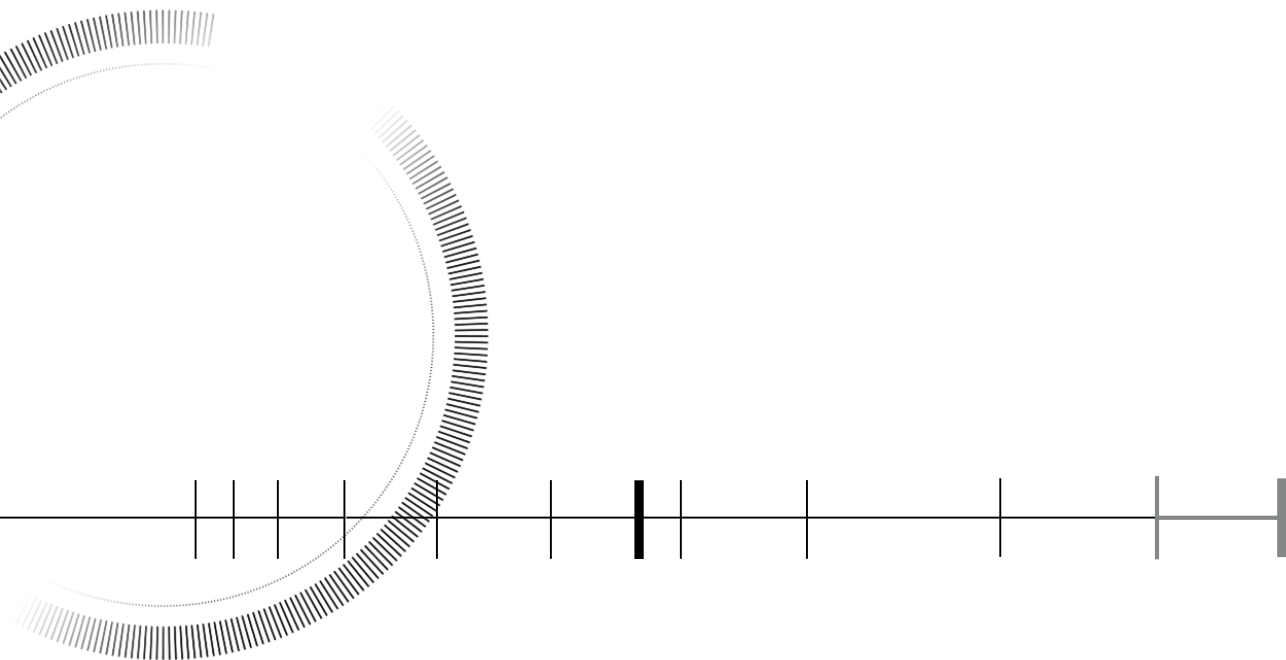
- Analyse extra-financière interne
- Analyse pragmatique (génération d'idées)
- Analyse fondamentale (cas d'investissement)
- Prise de décision interactive

Monitoring du portefeuille

- Discipline Achat-vente
- Comité Gestion - recherche ISR
- Suivi des déviations sectorielles

Reporting ESG et TEE

au 29/12/2018

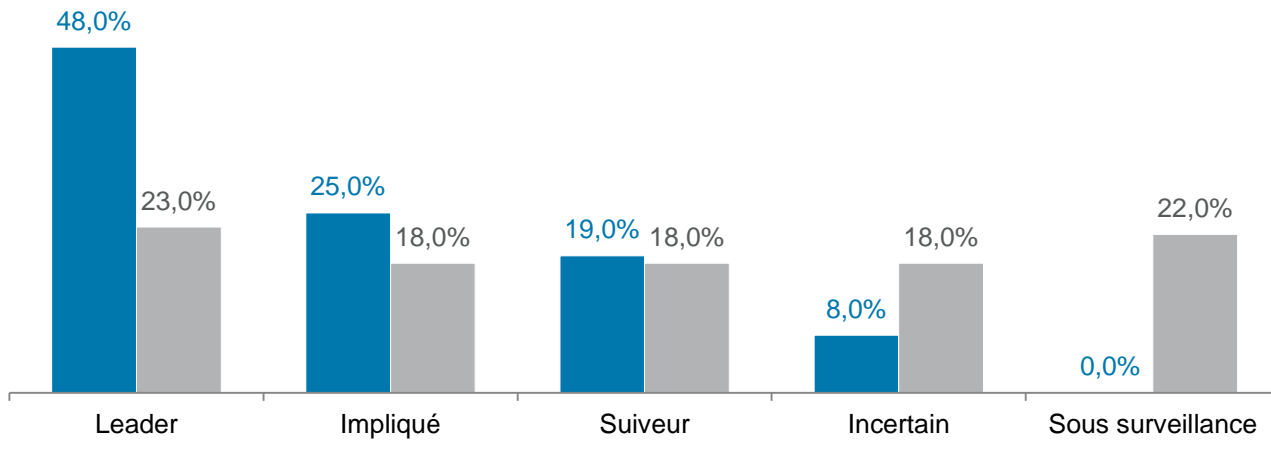


Reporting ESG

● Évaluation ISR au 29/12/2018

Répartition par catégories ISR en % de l'encours

■ Fonds ■ Indice



● Indicateur environnemental

■ Fonds ■ Indice



- Notation du domaine « Environnement »
- Note moyenne sur 10
- Reflet de notre analyse de la gestion des enjeux environnementaux par les sociétés du fonds et de l'indice

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 97,6% de l'encours pour l'indice, 95,1% pour le fonds
- 98,7% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 95,6% pour le fonds

Reporting ESG

Indicateurs sociaux

● Notation du domaine « Social »

■ Fonds ■ Indice



- Note moyenne sur 10
- Reflet de notre analyse de la gestion des enjeux sociaux par les sociétés du fonds et de l'indice

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 97,6% de l'encours pour l'indice, 95,1% pour le fonds
- 98,7% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 95,6% pour le fonds

● Indicateur de la part des femmes au sein des Conseils

■ Fonds ■ Indice



- Note moyenne sur 10
- Pourcentage moyen de femmes au sein des Conseils d'Administration ou de Surveillance des sociétés

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 99,8% de l'encours pour l'indice, 95,7% pour le fonds
- 99,3% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 97,1% pour le fonds

Reporting ESG

Indicateurs de gouvernance

● Notation du domaine « Gouvernance »

■ Fonds ■ Indice



- Note moyenne sur 10
- Reflet de notre analyse de la gestion des enjeux de gouvernance par les sociétés du fonds et de l'indice

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 97,6% de l'encours pour l'indice, 95,1% pour le fonds
- 98,7% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 95,6% pour le fonds

● Indicateur de la part des membres indépendants au sein des Conseils

■ Fonds ■ Indice



- Périmètre : actions détenues en direct
- Pourcentage moyen de membres indépendants au sein des Conseils d'Administration ou de Surveillance des sociétés

Source : OFI AM

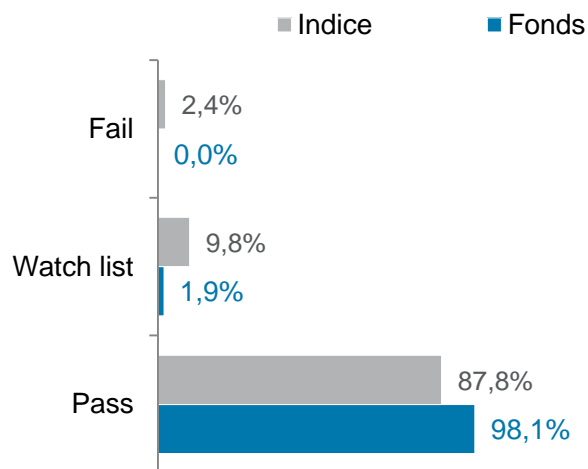
Données disponibles à :

- 99,8% de l'encours pour l'indice, 95,7% pour le fonds
- 99,3% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 97,1% pour le fonds

Reporting ESG

Indicateurs de respect des Droits Humains

● % de conformité aux principes du Pacte Mondial



- La conformité des pratiques des sociétés aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies (ou Global Compact) est classée en trois catégories :

- « Pass » : sociétés respectant les principes du Pacte Mondial
- « Watch list » : sociétés sous surveillance à cause de controverses sur le respect de ces principes
- « Fail » : sociétés ne respectant pas ces principes

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 100% de l'encours pour l'indice, 96% pour le fonds
- 99,3% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 97,1% pour le fonds

Reporting TEE

Empreinte carbone

● Émissions financées (teqCO2/m€)

■ Fonds ■ Indice



- Mode de calcul

$$\frac{\text{Encours détenu X Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$

Source : OFI AM

Données disponibles à :

- 98,3% de l'encours pour l'indice, 98,5% pour le fonds
- 95,4% du nombre d'émetteurs pour l'indice, 97,1% pour le fonds

Source : OFI AM à fin Décembre 2018

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO₂, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de production...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

